NOUVELLE SÉRIE (20e année N° 82) SEPTEMBRE 1947

ARCHIVES

DU DIOCÈSE

DE LUÇON

BULLETIN D'HISTOIRE ECCLESIASTIQUE ET D'ARCHEOLOGIE RELIGIEUSE

Paraissant tous les trois mois

SOMMAIRE

I. CHRONIQUES PAROISSIALES : Canton de Fontenay (suite) : Saint-Médard-des-Prés : Chap. III : Autour du clocher, Ad. POIRIER.

II. MELANGES : Les rétables de l'ancienne église de Rosnay (fin), Georges RICHARD. — Pages d'Histoire Religieuse Noirmoutrine, Ferdinand GUILLET.

LUÇON
IMPRIMERIE H. REZEAU
—
1947

Abonnement aux ARCHIVES

Vendée et départements limitrophes ..... 85 fr.
Le numéro ..... 25 fr.
A envoyer à M. le Chanoine Coutand, administrateur, 5, rue de l'Ancienne-Brasserie, à Luçon, *C. C. Nantes 608.32.*

REDACTION

Pour tous ce qui concerne la rédaction, s'adresser à : M. le chanoine Poirier, professeur aux Facultés Catholiques de l'Ouest, 3, rue Rabelais, Angers (Maine-et-Loire).

Désormais — et jusqu'à voir — chaque numéro des *Archives* contiendra deux fascicules : l'un consacré aux *Chroniques paroissiales*, l'autre aux *Mélanges.*

Dans quelque temps nous publierons, avec la table des matières, la fin du second volume des *Biographies.*

Dieumegarde (2 sept. 1760). Celui de Catherine-Rose *Jallai* (fille de Pierre-Benjamin et de « madame Marie *Penneau* », qui eut pour parrain « Monsieur Augustin-Edouard *Béreau*, sgr de l'Angle et de la *Carte Saint-Jouire*, chevalier de l'ordre royal et militaire de St-Louis,, ancien capitaine au Régiment de Royal *Comptois* et pour marraine « Madame Catherine Jolly Parenteau » (17 sept. 1765) (1).

Quant aux décès, signalons d'abord qu'en 1753, vingt *six* sont inscrits au registres, dont *dix-huit* d'enfants. Rien qu'au mois d'octobre on en compte dix, et sept en novembre. Par contre M^re^ Habains note plusieurs cas de longévité : Jeanne Mercier, décédée le 25 avril 1754, à l'âge de *quatre-vingt-dix-sept ans* ; Marie Guillon, âgée de 86 ans, décédée le 11 avril 1762 ; surtout Marie Angibaud, « âgée d'environ *cent ans* », enterrée le 14 octobre 1765. Entre temps, nous relevons l'enterrement — fait par M. Baufré, lazariste — d'un « inconnu qui de métier étoit cloutier ; ont assisté à son enterrement Louis Granger, meunier et Charles Boisseau (régent) de cette paroisse » (3 juillet 1754).

A partir de 1766 (2) on voit se succéder à Saint-Mard plusieurs intérimaires, qui déclarent agir « en l'absence de M. Habains » ou « *loco pastoris* ».

C'étaient tantôt des religieux lazaristes, comme le P. Davelu, « supérieur de la Mission » (3), ou le P. Cam-

---

avril 1753 ; il est *diacre* (et parrain) au baptême de François Guillon (1757, 7 octobre).

(1) L'année suivante (21 août) était baptisée — par M^re^ *Claveau, ptre*, « loco Dni *Habens* » — Aimée-Modeste *Jallais*, fille des mêmes. Parrain : M^e^ *Mathurin-Magdelaine* Jolly de Saint-Picq, sgr de la Durandière, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, ancien capitaine au Régiment de Piedmont-Infanterie, major de place de la ville et fauxbourg et commandant pour le Roy. Marraine : « Madame Marie-Aimée Egonnière de la Miletière, épouze de Messire Jean-Baptiste-Antoine Savary des forges, procureur du Roy en l'élection de Fontenay-le-Comte ».

(2) A partir d'avril ; le dernier acte signé de J. M. Habains (bapt. de Marie Bounein) est du 21 mars.

(3) Sa première signature — baptême d' « un enfant » né du légitime mariage de Jean *Méta* (probablement pour Mé-

bour (1), tantôt des prêtres séculiers de la paroisse — comme Me Jean Collardeau (2) — ou du voisinage : tels Me Beurrey, « prêtre habitué à Fontenay » (3) ; Charles-Pierre Garnier, curé de Saint-Nicolas (4), Jean-Augustin Claveau, vicaire du précédent (5).

Le 24 novembre, le P. Cambour mariait Jacques Veillat, maréchal, avec Louise Massé (de Denans) « en l'absence de M. Habains, *curé* de cette paroisse, et avec permission de *messieurs les vicaires* généraux ». Le 26 décembre, Marie Lorit (fille de Jean et d'Elisabeth Mercier) était baptisée par Mre *Cormasson* qui s'intitulait « desservant ». C'est lui qui allait succéder à Mre Habains (6).

---

tay) et de Jeanne Charpentier — est du 10 avril 1766 ; sa dernière est du 9 juillet (mariage de Jean Gautreau et de Catherine Bonnet) ; il déclare faire « les fonctions curiales en l'absence de M. *Habens* ».

(1) Le 3 novembre (1766) « dans l'absence de M. le curé de *Saint-Mard ou Médard des Prez*, j'ay baptisé Charles-Henry-Augustin, né le deux du même mois, fils légitime d'Augustin René Granger, meunier, et de Marie-Renée Poupard. Le *parrein* a esté *Charles Boisseau, maistre d'école de la d. paroisse*, et la marraine Louise Boutet, épouse de Louis Granger, meunier ».

(2) Il était alors « vicaire de Notre-Dame de la Rochelle ». Il prend ce titre le 23 octobre (1766) «... par moy soussigné, dans *l'absance* de Monsieur le curé, a été baptisé, *Thairèse*-Françoise, née le 22 du même mois, fille légitime de *François-César de Gouron, marchand* et de Françoise-Catherine Viaud. Le *parain* et la *marenne onts* (sic) *estés misire* Paul Chapelle *équier*, seigneur de *Fontenne, jean d'arme* (sic) de la garde du Roy, et dame *Theraise Arenaudt*, veuve de misire Augustin Joli *mêtre* particulier de*seau et forest* de Fontenay le *Comnte*. Onts assistés les sousignés Chapelle de Fontaine, françois Degouron. Colardeau ».

(3) Baptême de Jacques Suire, fils de « René Suire, métayer au village de Boisse » (3 mai 1766. Le 16 sept. 1772, Mre Beurrey assiste — et signe — aux obsèques de Mre Charles-Pierre Garnier, curé de St-Nicolas. (Voir *Chron. par.*, X, 186).

(4-5) Voir *ibid.*, p. 186. M. Garnier fut curé de cette paroisser de 1766 à 1772.

(6) Nous ignorons complètement pourquoi Mre Habains quitta Saint-Médard et ce qu'il devint ensuite.

Il ne prit toutefois le titre de curé qu'au mois de mars 1767 (1).

Messire *René-Philippe* CORMASSON appartenait à une famille du pays. Du moins s'y trouvait-elle en 1734, lorsque M^re^ J. Habains baptisa *Jean-Jacques*, fils de M^e^ Philippe Cormasson et de dame Charlotte Ausseau (2) et filleul de Jean-Jacques Quenet et de d^lle^ Marguerite Béchet.

De même, le 28 février 1736, au baptême d'un autre enfant — prénommé *Jacques*. Le parrain, Louis-Dominique Cormasson est qualifié *marchand* (3) ; mais on n'indique pas la profession du père. C'est seulement l'année suivante (11 août) qu'on lit au registre : « Au-

---

(1) Le 2 mars : mariage de Jean Delaunay et de Marie *Cailliau*. L'épousée était de *Vix*. M^re^ Paul Boudet, curé de cette paroisse (1758-1791) avait envoyé un certificat de publications. Ainsi que nous le disons ci-dessous, M^re^ Cormasson avait été son vicaire.

(2) C'est ce qu'on lit au registre de 1734. Celui de 1736 (11 août) semble porter *Aussour*. L'acte de mariage de sa fille (Chaix : 25 mai 1762) orthographie *Ausour*. Si tel était son nom, il est permis de croire que l'épouse de Philippe Cormasson n'était pas originaire de la contrée. Et c'était peut-être aussi le cas des *Cormasson*.

En 1724 (cf. ci-dessus, p. 651, n. 1), au mariage de Pierre Babin, *Louis Cormasson, marchand,* était mentionné comme « beau-frère de l'époux » Avait-il épousé une Babin ? Etait-ce le père — ou un frère — de Philippe ?

(3) « Faisant pour messire Jacques d'Appelvoisin, écuyer, sgr de *Boulier* » i. e. de *Bouillé* (Voir B.-F., *Dict.*, I, 87). Ce devait êtr un frère du fermier de la Voûte et peut-être le parrain de l'autre Louis-Dominique, comme il fut celui de Jacques et de Charlotte-Françoise. C'est encore lui — selon toute vraisemblance — que l'on retrouve, à ce titre, en 1744, au baptême de Louis-Dominique Suire (15 mars) : parrain : *Maître* Louis-Dominique Cormasson ; marraine : demoiselle Marie-Anne Bouron. Par contre, au baptême de Françoise-Charlotte Michelon, qui eut lieu 5 mois plus tard, ce dut être le jeune *Louis-Dominique* qui fut parrain avec sa sœur *Charlotte-Françoise,* alors âgée de sept ans. De même en 1756 (baptême de Louis Suire, 14 février).

jourd'huy, j'ay baptisé *Charlotte-Françoise*, fille légitime de *Philippe Cormasson, marchand et fermier de la Voûte* » (1).

Nous ne trouvons pas aux registres de Saint-Médard l'acte de baptême de *René-Philippe*. Fut-il baptisé ailleurs, ainsi que son autre frère *Louis-Dominique* ? (2). Pourtant — si nous nous reportons à son acte de décès (9 octobre 1786), qui lui donne « cinquante-deux ans ou environ » — il dut naître soit en 1733 soit en 1735, c'est à dire avant ou après son frère Jean-Jacques.

Quoiqu'il en soit, ayant embrassé la carrière ecclésiastique, il fut très probablement ordonné prêtre en 1758 et nommé aussitôt vicaire à Auzay qui avait alors pour curé M^re^ René Marquis (1743-1761). Quand M^re^ Michel Beaugé vint remplacer M^re^ Marquis, M^re^ Cormasson demeura encore quelque temps dans la paroisse (3). C'est dans cet intervalle qu'il assista, à Chaix (25 mai 1762), au mariage de sa sœur, Charlotte-Françoise, avec « noble homme Louis-Isaac Robin des Barraudières » (4). Parmi les assistants (5) la nouvelle épouse

---

(1) Parrain : Louis-Dominique Cormasson ; marraine : demoiselle Françoise *Aussour*.

(2) Il ne semble pas qu'ils aient été baptisés à Chaix.

(3) Voir *Chron. par.*, t. X, p. 235. « De 1758 à 1764 la paroisse eut pour vicaire René-Philippe Cormasson. » — La première signature de M. Michel Beaugé est du 14 décembre 1761 ; sa dernière fut du 28 octobre « an I^er^ de la République ou an IV de la Liberté. Il assista (1786) à la sépulture de M. Cormasson qui avait été son premier vicaire ». La chronique ajoute qu'il « dut refuser le serment à la Constitution civile ». De fait, il le prêta avec restriction ; puis fit le serment pur et simple (c'est à dire qu'il laissa rayer les clauses restrictives) ; mais bientôt il le rétracta et le fit savoir au Directoire du District. Il dut, en conséquence, s'éloigner de sa paroisse et se retira en Anjou.

En marge de la formule du serment on lit : Serment de M. Beaugé, duquel il s'est rétracté et qui n'est point enregistré et l'est au district ».

(4) Fils majeur de M^e^ Jean, sieur de la Bretaudière, et de dame Marie Cacault, de la paroisse de Champ-Saint-Père.

(5) « M^e^ Paul Bouron, s^r^ du Port, cousin *ayant le germain*

comptait trois de ses frères, c'est à dire, en plus du vicaire d'Auzay, Me Louis-Dominique Cormasson et Me Jacques Cormasson, sieur de la Vallée (1).

En 1765, Mre Cormasson était envoyé, comme vicaire, à Vix, où il eut pour curé Mre Paul Boudet (2). C'est de là qu'il vint pour desservir la paroisse de Saint-Médard.

Nous avons noté plus haut (3) quelques actes et quelques faits plus ou moins saillants de son ministère.

Mre Cormasson accepta rarement d'être parrain (4). On le voit pourtant — le 13 juin 1773 — tenir sur les fonts baptismaux un enfant de sa nièce Françoise-Charlotte, mariée, en 1762, à Louis-Isaac Robin des Barraudières (5).

---

sur l'époux du côté maternel ; Me Jean Vérat, prestre, curé des Moutiers-les-Mauxfaits, cousin issu de germains de l'époux du côté paternel ; Me René Denfer, sr de la Ministrie, cousin de l'époux, etc.

(1) *Chron. paroiss.*, t. X, p. 282.

(2) Curé de 1758 à 1791 (Voir *Chron. paroiss.*, t. V, p. 662).

(3) Voir page 581.

(4) Cf. ci-dessus, p. 581 (en note) : 15 juin 1777. Il fut aussi parrain — le 11 juillet 1782 — de Geneviève-Marie Baubin, fille de Jean Baubin, menuisier, et de Charlotte *Lardy*. La marraine fut Geneviève-Aimée Savary, épouse Parenteau.

(5) Baptême de « René-Joseph-Louis, né de ce jour, fils légitime de noble homme Louis-Isaac Robin des *Barodières*, et de dame Françoise-Charlotte Cormasson. Ont été *parrain*, Messire René Cormasson, curé de St-Mard des prés, et *marraine*, dame Thérèse Arnauld, veuve de M. Jolly. Lequel baptême a été fait par Messire *des Coublanc*, prieur et curé de Chaix ».

Ont signé au registre : Arnault Jolly. — Cormasson, curé de St Mard des prés. — Jolly Parenteau. — Louis Robin. — Savary de la Voûte. — Parenteau du *Beignon*. — Robin des Baraudières. — Descoublant, curé de Chaix. — (Sur Mre Pierre des Coublant, écuyer, sr des Raillères, curé de Chaix, cf. *Chron. par.*, X, 294 et 305-306).

A Chaix, Messire Descoublant baptisa deux enfants des mêmes : le 11 janvier 1775, *Louis-Alexandre-David ;* (parrain, Me David Chapelle, chevalier, seigneur de Fontaines

D'autre part on le trouve présent aux obsèques de plusieurs confrères du voisinage (1).

En 1771, il perdit son père, qui fut inhumé à Saint-Médard, le 9 avril, à l'âge de 68 ans (2).

Au premier rang des enfants qu'il baptisa, il y a lieu de citer ceux du « régent de la paroisse », Charles Boisseau (3), et la nombreuse postérité de François-César de Gouron, tour à tour qualifié *marchand, fermier, huissier* (4).

(cf. *Chron. par.*, X, 454-458-465 ;1281-82) ; marraine, d[lle] Rose Jolly). Le 11 février 1777 : *Françoise-Louise ;* (parrain, M[e] Augustin-René Parenteau, écuyer, seigneur de la Voûte, conseiller et secrétaire du Roy ; marraine, d[lle] Geneviève-Aimée Savary).

Louis-Isaac Robin des Baraudières — décédé le 9 février 1779 à l'âge de 58 ans — fut enterré le 11, à Chaix, « en présence de M[re] René Cormasson, curé de St Médard des prés, des sieurs Louis-Dominique et Jacques Cormasson, ses beaux-frères, de M[res] Bridault, doyen de Fontenay ; Robert, curé de Fontaines ; Daudeteau, curé de St Nicolas ; Turpault, curé de Velluire : M[re] Chapelle, sgr de Fontaines.

(1) Le 16 septembre 1772, aux obsèques du curé de St-Nicolas de Fontenay (cf. ci-dessus p. 581) ; le 15 octobre 1774, à celles de « Messire Pierre Descoublanc », curé de Chaix, âgé de 80 ans (cf. *Chron. par.*, X, 306) ; le 27 avril 1776, à celles de « Messire Louis-Joseph Voyneau du Plessis », curé de N.-D. de Fontenay (cf. *Chron. par.*, IX, 650).

(2) L'acte d'inhumation le qualifie « fermier ». Les obsèques furent présidées par M[re] Descoublant, curé de Chaix. La mère de M[re] Cormasson était décédée avant 1762 (Voir ci-dessus p. 663, note 2).

(3) Dont plusieurs étaient nés sous le pastorat de M[re] Habains. L'un d'eux — *Augustin*, âgé de 10 ans — décéda le 18 août 1767. Un autre — baptisé le 7 novembre suivant, *Jean* — mourut deux jours après. Le 28 janvier 1769, naquit *René ;* le 12 février 1771, *Augustine ;* le 9 janvier 1774, *Catherine ;* le 23 juin 1777, *Jean ;* le 22 mars 1780, *Claude ;* Augustin-André, né le 1[er] octobre 1757, mourut à 21 ans, le 25 mai 1791 (Voir ci-dessus, p. 545).

(4) Voir ci-dessus, p. 581 et 662.

A partir de 1768 il y eut au moins dix enfants issus de ce mariage.

1° *Augustin-François* (baptisé le 16 avril 1768 : parrain,

En voici quelques autres :

Le 11 décembre 1769 fut baptisée Marie-Charlotte-Geneviève Delaunay, fille de Jean Delaunay, laboureur, et de Marie *Caillia* (sic). Parrain : « Monsieur Maître Charles-Augustin-Jean-Louis *Bonamis de belle fonteinne*, conseiller du Roy, maître particulier des eaux et forêts de Fontenay-le-Comte » ; marraine ; « damoiselle Anne-Geneviève Cassaing » (1).

Le 24 décembre 1771 eut lieu le baptême de Marie-Angélique Denfer, fille de « Me René Denfer, fermier », et de « dame Marie-Angélique-Charlotte Robert » (2). Parrain : Julien Denfer ; marraine : « dame Marie-Françoise Aumon » (3).

Un des premiers mariages que célébra Mre Cormasson — 12 mai 1767 — unissait deux jeunes époux qui n'é-

---

« Maître Pierre-Auguste Queneau, avocat en Parlement et conseiller et premier échevin de la maison de ville de Fontenay-le-Comte » ; marraine, « dame Françoise-Rose Arnault (qui signe *Françoise rose Arnault de fontaine*). — 2° *François-César* (baptisé le 6 juillet 1769 : parrain, « Messire François Moulin, chanoine »). — 3° *Louis-Nicolas* (baptisé le 6 juillet 1761 : parrain, « Messire Louis-Nicolas Savary, sgr de Callayz, procureur du roy au siège de Fontenay-le-Comte » ; marraine, Marie-Suzanne Savary). — 4° *Etienne-Alexis* (baptisé le 25 octobre 1770 : parrain, « Messire Alexis-Etienne Fleury de Langibaudière, Juge des *traittes* de Fontenay). — 5° *Suzanne* (baptisé le 5 avril 1773). — 6° *René* (baptisé le 15 juin 1777 ; cf. ci-dessus, p. 581). — 7° *Augustin* (baptisé le 4 décembre 1778 : parrain, « le sieur Augustin de Gouron » ; marraine, Thérèse de Gouron). — 8° *Alexis* (baptisé le 30 janvier 1781). — 9° *Augustin* (baptisé le 1er mars 1782). — 10° *Pierre* (baptisé le 23 mars 1783 : parrain, « le sieur Pierre Proux » ; marraine, « dame Marie Sabouraud »).

(1) Le parrain a signé *Bonamy de Bellefontaine*. Il avait épousé Marie-Anne Alquier, fille de Jean-René, sénéchal de Talmont, et de Marie Seigneurin. (Voir Beauchet-Filleau, *Diction.*, t. Ier, p. 57 et 599). Leur fils fut général sous le premier Empire.

(2) Cf. ci-dessus, p. 581 (en note).

(3) Probablement parente du curé de Charzais (Nicolas Aumon). Cf. *Chron. par.*, t. X, p. 382.

taient pas de sa paroisse : François Gendet, farinier, venait de Saint Hilaire sur *lotise* (1) ; Louise *Bouneau*, fille de feu Pierre Bouneau, farinier, et de Charlotte Audebrand, habitait « la paroisse de Chalais » (2).

En 1772 — le 15 juin — eurent lieu deux mariages marquants :

Celui de « Mre Jean Poignand, escuyer, seigneur de la Salinière », qui épousa « demoiselle Céleste Brunet de Sairigné », en présence de « Poignand du Magny (?) ; Brunet de Sairigné, Rougier de Sairigné ; Merland Du Chiron ; Merland de la Guichardière » (3). Celui de François Savineau (fils de François et de Jeanne Saint-Lô), en présence de Mres Parenteau de la Voûte, Robin des Barraudières, Robin de la Bretonnière, Savary de Beauregard.

Le 1er juin 1778, « Mre Poupeau, prieur de Bourneau — avec le consentement du curé de Saint-Mard — vint marier deux de ses parentes, les sœurs Poupeau (filles de François Poupeau, laboureur, et de Renée Poupeau). *Anne* épousa Gabriel Vincent, de Montreuil (4) ; *Jeanne* épousa Jean Vincent, frère du précédent (5).

L'année 1767, il y eut un nombre considérable de dé-

---

(1) Actuellement Saint-Hilaire-des-Loges. Certificat de Mre Dury (?), curé.

(2) Ancienne paroisse, incluse dans St-Pierre-le-Vieux (Voir Aillery, *Pouillé*, p. 160-161 ; *Chron. par.*, t. V, p. ; *Revue du Bas-Poitou*, 1890, p. 5-16). A la date du 24 février 1778 (mariage de Pierre Péraudeau, marchand, avec Jeanne Deniau, fille de Jean Deniau, marchand), on mentionne un certificat de « Messire *de la Villemaray, de Saint-Venant de Chalais* ».

(3) Voir Beauchet-Filleau, *Diction.*, t. II, p. 52-53. Pierre-Gabriel Brunet avait épousé Rose-Stéphanie *Merland ;* leur fils aîné, Louis-Mathurin, était marié (9 avril 1769) à Marie-Madeleine-Geneviève *Rougier ;* c'est leur fille, Céleste-Eléonore, qui épousa Jean Poignant (cf. ci-dessus).

(4) Certificat de Mre Antoine Roulin, vicaire de Montreuil (cf. *Chron. par.*, t. IX, p. 313 et 315). Mre Roulin fut peu après curé de Tesson (St-Martin-de-Fraigneau).

(5) Dix signatures accompagnent celles du célébrant et du curé.

cès : vingt-six dont une dizaine de petits enfants (1). Parmi ces derniers, Mre Cormasson enregistra « Joseph-René *Milhouin* (fils de Joseph-François *Millouin*, notaire royal et apostolique, et de Marthe-Elisabeth *Goducheau)* « décédé d'hier à l'âge de huit mois » (22 novembre) ; Joseph Beurrey, âgé de onze mois, fils de « Monsieur Beurrey, conseiller au siège royal de Fontenay, et de dame du Chiron, décédé le 27 juin. Cette année-là (24 novembre) fut inhumé « Me Jullien Collardeau, décédé d'hier, âgé de quarante ans, en présence de M. Gabriel Collardeau, frère du deffunt ».

Le 10 février de l'année suivante (15 décès) le curé de Saint-Mard enterra « deux enfants jumeaux, dont l'un a reçu le baptême à l'église et l'autre à la maison, d'Auguste Granger et de Renée Poupard ».

Le 24 avril il inhumait, « dans l'église de ce lieu, dame Anne-Françoise de Gouron, veuve de Me Raison, âgée de 83 ans ».

Le 11 février 1773 — 16 décès — était enterré « Paul-Joseph-Auguste Babin, âgé de sept mois, fils de Messire Paul-François Babin, écuyer, sgr des Ardilliers, conseiller du Roy, auditeur à la Chambre des Comptes de Bretagne, et de dame Marie-Angélique-Claude-Catherine Rullier ».

En 1777 (quinze décès), le 16 juillet, Mre Cormasson enterrera encore « un enfant de huit jours » (2) : Céleste-Louise-Stéphanie Pichard, fille de Messire Venant-Zacharie Pichard du Verger, lieutenant pour le Roy de la ville de Fontenay, et de dame Louise-Antoinette d'Arcemalle de *Fonroché* (3).

Au mois de février 1785, Messire Cormasson — qui ne s'était pas souvent fait remplacer — se vit obligé de

---

(1) Voir ci-dessus, p. 245 (n. 1) et 246. Il est vrai qu'en 1746 (15 décès) le nombre des naissances (23) contribua à combler le vide.

(2) Voir ci-dessus, p. 581 (en note) la quadruple naissance et le quadruple décès.

(3) Fille de Claude-Antoine d'Arcemalle, chevalier, sgr de *Fontrocher*, et de Rose-Suzanne de Vanaud. Elle avait épousé Venant-Zacharie Pichard, le 23 février 1773.

faire appel aux confrères voisins (1). C'était de mauvais augure. De fait, on trouve encore sa signature en septembre 1786 (2) ; mais, le sept du mois suivant, il expirait, après avoir administré pendant 20 ans la paroisse. A la date du 9 octobre Mre Bridault, curé de N.-D. de Fontenay, qui présidait les obsèques, écrivit au registre :

« Ce jour... par moy doyen, curé de la paroisse de Notre-Dame de Fontenay-le-Comte, a été inhumé le corps de messire René-Philippe Cormasson, curé de cette paroisse, décédé le sept de ce mois, âgé de cinquante-deux ans ou environ. Ont été présents à la sépulture Louis-Dominique et Jacques Cormasson, ses frères ; Louis-Benjamin Robin *de la Baraudière*, son neveu ; messire Michel Beaugé, curé d'Auzay, Charles-Auguste Daudeteau, curé de S. Nicolas ; *Raimond Sabouraud*, curé de S. Jean de Fontenay ; Robin, vicaire de Notre-Dame ; Louis *DelaRoy*, cousin germain, et plusieurs autres parents et amis, prêtres, ecclésiastiques, et *une infinité* de personnes distinguées, ayant l'estime et la confiance de tout le monde ».

Signé : Jacques Cormasson. — L. D. Cormasson. — Louis Benjamin Robin des Baraudières. — DelaRoy. — Beaugé, curé d'Auzay. — Daudeteau, curé de S. Nicolas. — Sabouraud, curé de S. Jean. — Robin, vic. de Notre-Dame. — Beurrey, ptre. — Jourdain de Bellevue, curé de Pissot, — f. Jean-François de Guingamp, capucin, gardien (3). — Raison, s. diacre. — Belliard, prieur de Doix. — Bridault, doyen de Fontenay.

---

(1) Mres « P. Proux, ptre» (17 février 1785 et 17 juillet juillet 1786), « Robin, vicaire de Notre-Dame » (30 novembre 1785 et 13 juillet 1786).

(2) Sépulture de « Marie *Sirop*, âgée d'un an » (24 septembre 1786). Le dernier baptême qu'il ait conféré (François Suire) est du 13 septembre. C'est lui qui célébra l'unique mariage de l'année : de René Encrevé (fils de deffunt Louis Encrevé et de Marie *Rocher*, natif du Busseau, demeurant à Notre-Dame de Fontenay)) avec Marie Lardy (fille de Louis Lardy, menuisier, et de Marie Soucheteau, de la paroisse de Foussay : certificat de Mre Girard).

(3) C'est lui qui sera « desservant pendant la vacance de la cure de St-Médard ». (Baptêmes de Mathurin Veillat (24

L'acte précité ne dit pas en quel lieu se fit l'inhumation. De fait ce n'est pas dans l'église, comme la plupart de ses confrères (1), mais — probablement suivant ses dernières volontés — au cimetière, près de la croix hosannière, au milieu de ses paroissiens que fut enterré Mre Cormasson. Sur la fosse un modeste monument fut érigé : sur deux pierres posées de champ une large dalle rectangulaire, ornée d'un calice et d'une étole et portant l'inscription suivante :

CY GIST LE CORPS DE
RENE PHILIPPE CORMA
SSON DECEDE LE 7
OCTOBRE 1786 AGE
DE 53 ANS PRESTRE
CURE DE SAINT
MEDARD DES PREZ
PRIE DIEU POUR
SON AME (2)

Ce dut être dans le courant de décembre que le nouveau curé, nommé pour succéder à Mre Cormasson, arriva à Saint-Médard. Il s'appelait *Jean-Marie* Vion-Dubois, et nous n'avons sur lui aucun renseignement, sinon qu'il avait alors trente ans et que c'était probablement son premier poste de curé. Du reste, il ne fit que passer à Saint-Médard. Le 30 décembre 1786, il enterrait « Jeanne Denis, âgée de 75 ans, épouse de

---

octobre) et de Louise Mercier (26 novembre). Sépultures de Joseph Bonnet, 24 ans (10 octobre), de François Biraud, du village de *Bioçay* (1er novembre) et de *Rose Bœuf*, épouse de *Charles Bonneau* (régent), du village de *Boix* (8 novembre 1786). Il fut parfois suppléé (26 novembre) par « F. François de Becherel, *capucin prédicateur* ». La première signature du nouveau curé est du 13 décembre.

(1) Tels les précédents curés de Saint-Médard, ceux de l'Orbrie et de Pissotte, etc. Pourtant Mre Louis Bereau, décédé à l'Orbrie (mai 1735) fut enterré au cimetière *(Chron. par.*, XI, 577) ; de même Mre Paumier, curé de Montreuil († 1749 : cf. *ibid.*, p. 310).

(2) Nous avons dit plus haut (p. 612) que cette pierre tombale a été sauvée de la destruction par M. l'abbé Aug. Rousseau, curé de Saint-Médard.

Louis Dugast, bordier » ; trois mois plus tard exactement — le 30 mars 1787 — c'était lui qu'on enterrait, à côté de son prédécesseur.

Entre temps, il ne put faire que trois baptêmes (1) et trois sépultures (2). Et si l'on a été tenté de nous reprocher d'avoir comblé les vides de certains pastorats par de multiples emprunts aux registres paroissiaux, on ne pourra pas en dire autant pour celui de M. Vion.

Voici son acte de décès : « Le trente mars mil sept cent quatre-vingt-sept, par moy, doyen, curé de la paroisse Notre-Dame de Fontenay, soussigné, a été inhumé le corps de Messire *Jean-Marie Vion-Dubois,* curé de cette paroisse, décédé le jour précédent, âgé de trente *un ans.* Ont été présents : ...Vion-Dubois, sa sœur (3) ; messires Beaugé, curé d'Auzay ; *Dodeteau,* curé de St-Nicolas ; *Sabourеau,* curé de Saint-Jean ; Robin et Joubert, vicaires de Notre-Dame de Fontenay, et plusieurs autres. Ont signé : Rogues, aumônier de l'Hôtel-Dieu. — Robin, vic. de Notre-Dame. — Joubert, vic. de Notre-Dame. — Bridault, doyen de Fontenay ».

Il eut (nous l'avons dit) pour successeur M. Fontenais. C'est en vain que nous avons cherché à nous documenter sur la personne et la carrière de celui qui clôt la série des curés antérieurs à la Révolution. Nous avouons notre déception et nous devons nous borner à renvoyer

---

(1) Deux en janvier : René Robin, fils de Jean Robin, menuisier, et de Charlotte Landry (4 janvier) ; Marie-Madeleine Giraud, fille de *Morice* Giraud, tixier (16 id.) ; un en février (le 24) : bapt. de Marie-Anne Pannetier, fille de Jean Pannetier, bordier, et de Marie Bouron.

(2) « Maître Jacques Bouron, avocat en Parlement, âgé de soixante huit ans, époux de demoiselle Marie-Anne-Rose Joubert, est décédé le 15 janvier ; le lendemain son corps a été inhumé dans le cimetière de ce lieu en présence de Messire Augustin René Parenteau de la Voute, *secrétaire* du roi, de Me David Pierre Jacques Massé, avocat en Parlement, de Me François Thomas Biaille de Germont, conseiller du roy et son procureur en la maîtrise particulière des eaux et forêts de Fontenay le Comte ; de Me Charles-Armand Biaille de la Brissonnerie, docteur en médecine, ses parents, et de plusieurs autres et amis (Voir au chapitre suivant).

(3) Son prénom n'est pas indiqué au registre.

au peu que nous avons recueilli plus haut (1) sur ce mystérieux personnage, qui disparaît comme il était venu, emporté par les remous de la tourmente anti-religieuse (2).

M. l'abbé Emile Sureau — qui vint exercer le ministère, un siècle plus uard, dans la paroisse, enfin restaurée, de Saint-Médard — naquit à Luçon, le 28 avril 1843, d'une famille honorable et chrétienne. De bonne heure sa vocation fut singulièrement favorisée (comme il le disait lui-même) « par le parfum qui se dégage d'une ville épiscopale ».

« Son père, pressenti, ne s'inquiéta guère, au début, de ce qu'il appelait une fantaisie d'enfant... Entrepreneur renommé, il possédait de vastes carrières d'où sortirent plusieurs monuments importants, entre autres le collège Richelieu qu'il construisit en partie sous la direction du chanoine-architecte Barillaud, avec lequel il était très lié ».

Le plan familial de M. Sureau était parfaitement arrêté. Son fils serait son successeur. Bien plus, lui n'était qu'un simple entrepreneur, Emile deviendrait architecte !...

« La proposition faite à l'enfant, avec tous les miroitements d'un brillant avenir, fut accueillie par un refus respectueux. Déçu et piqué au jeu, le père mit sur table un gros atout qui devait lui assurer la victoire : « Renonce à être prêtre, dit-il, et je te donne une montre en or ! » La tentation était formidable pour un enfant de dix ans ; et il lui fallait une force surnaturelle pour y résister. Elle ne lui fit pas défaut, et, après une seconde d'hésitation, un éclair d'éblouissement : « Merci mon père, dit-il, je renonce à la montre et je veux être prêtre ».

« Quelque temps après le père, convaincu et résigné, conduisait lui-même l'enfant au Petit Séminaire de Cha-

---

(1) Voir p. 581-82.

(2) Cf. ibid. ce que nous avons dit du desservant constitutionnel et éphémère, Dom Chalus.

vagnes... Nous avons peu de détails sur la vie du jeune Emile tant au Petit qu'au Grand Séminaire. Elle dut ressembler fort à celle de Jésus à Nazareth. Elève studieux et régulier, il amassa, au cours de ces discrètes années de probation, ces abondantes provisions de zèle et de vertus qu'il devait dépenser plus tard avec tant de fruits ».

Il fut ordonné prêtre, le 21 décembre 1867, et envoyé à Saint-Vincent-sur-Graon fonder le vicariat. De là, en janvier 1876, il passa à celui de Treize-Septiers pour y rester jusqu'en 1880. En treize ans il ne fit que deux vicariats ; ce qui permet de supposer qu'il fut un excellent vicaire. « A Treize-Septiers, particulièrement, il vécut en intimité parfaite avec M. François Barraud, ce bon vieux prêtre légendaire de l'ancienne loi, dont il prit tout à fait les goûts et les habitudes » (1).

Le 1er janvier 1880, il fut appelé à fonder la cure de Saint-Médard. Décidément c'était un fondateur. Il résolut d'utiliser immédiatement, pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, ses aptitudes ataviques. A proximité de l'église neuve (2), qu'il acheva de meubler, il édifia une salle d'asile ; à la suite d'une fructueuse mission, il fit ériger un calvaire (3).

Le 15 novembre 1885, il quitta la paroisse, « victime de calomnies et de persécutions de la part d'une partie de la population, pour aller occuper la cure du Simon-la-Vineuse. Il emportait les regrets de la majorité des fidèles, qui avaient su apprécier son savoir-faire et son dévouement » (4).

Le 12 janvier 1890, il fut mis à la tête de la paroisse plus importante, mais assez difficile, de la Barre-de-Monts, où, malgré les haines locales et les entraves administratives, il parvint à créer une école libre de filles

---

(1) Voir *Chron. par.*, t. II, p. 880-889 ; et *Sem. Cathol.* (n° du 8 juillet 1883).

(2) Voir ci-dessus p. 605-610.

(3) Cf. *ibid.*, p. 613.

(4) Note de M. l'abbé Ganachaud.

« En 1898 (15 novembre), on lui confie la paroisse de Maché, champ fertile, mais incomplètement cultivé. L'église est trop étroite, il l'élargit d'un double transept. Point d'écoles libres ; il se met à l'œuvre, malgré l'indifférence, j'allais dire l'opposition des paroissiens qui croient peu à l'action dissolvante de l'école laïque, d'autant plus dangereuse dans nos paroisses chrétiennes qu'elle se dissimule davantage ». Le curé ne dut donc compter que sur ses propres forces pour mener à bonne fin son entreprise. « Architecte et entrepreneur, il devient aussi le premier manœuvre des différentes branches du bâtiment. Au fond de la carrière il dirige son équipe et remue les blocs de ses mains puissantes. D'un œil expert il préside aux combinaisons des chaux et des sables. Ne l'a-t-on pas vu, jusque sur les toits, aidant le couvreur à fixer les ardoises selon la bonne manière ?... M. l'abbé Sureau fut un curé bâtisseur dans toute la foce du terme et son nom restera incrusté dans la pierre... On apprécie mieux maintenant les épreuves morales et les soucis matériels qui, peut-être, ont abrégé la vie de ce prêtre. On s'étonne moins aussi de certaines apparences d'économie excessive. Quelques-uns étaient tentés de l'attribuer à la vulgaire préoccupation de thésauriser; tandis que les observateurs mieux avertis comprenaient bien qu'elle provenait du souci de rétablir certains équilibres financiers... Aussi ses neveux, M. l'abbé Rautureau, curé de Sérigné, et M. le docteur Rautureau, des Herbiers, qui connaissaient mieux que personne la mentalité de leur oncle ne furent-ils point déçus en constatant qu'il ne leur léguait que ses vertus pour héritage. Bien plus, avec une générosité admirable, ils voulurent régulariser la situation et devenir ainsi, eux-mêmes, les bienfaiteurs de Maché ».

« Malgré ses goûts pour les entreprises matérielles, le bon curé ne négligeait point son ministère spirituel. Son assiduité au confessionnal, sa régularité dans l'administration des sacrements, l'empressement qu'il apportait à soutenir les intérêts sociaux de ses paroissiens lui faisaient pardonner une certaine brusquerie de ton et d'allure... Il y avait un peu de tonnerre dans sa grosse voix, mais de ce tonnerre qui gronde sans éclater

et auquel s'habituent bientôt les plus timides, sachant qu'il présage, non la foudre qui pulvérise, mais les bonnes ondées qui rafraîchissent.

Dans ce prêtre il y avait du moine, sinon du bénédictin méditatif, du moins du trappiste austère et laborieux. Un vaste enclos lui permettait de se livrer à ses goûts pour l'horticulture et de dépenser par un travail manuel considérable le superflu de son exubérante santé...

Et la mort est venue subitement — le 7 juin dernier — terrasser cette nature forte au physique comme au moral, enlevant de nos rangs un de nos derniers types d'une génération de prêtres qui tend à disparaître et qui ressemblaient bien à nos chênes trapus du bocage vendéen, à l'écorce un peu rude, mais au cœur plein et sans aubier ».

Aux obsèques assistèrent la population entière de Maché, un grand nombre de personnalités et beaucoup de prêtres. M. le curé-doyen de Palluau interpréta les sentiments de ses confrères à l'égard du regretté défunt. Au cimetière M. Boiscourbeau, maire de Palluau et conseiller d'arrondissement, adressa un adieu religieux à l'ami sûr et sympathique qui se dépensait sans compter pour toutes les causes généreuses.

« Et maintenant — conclut le biographe auquel nous avons cru expédient d'emprunter la substance et maints détails de son article (1) — qu'il repose en paix le cher et vénéré confrère ! En rendant compte à son Maître de son administration, il aura pu montrer les fruits qu'il a retirés de la portion d'héritage qui lui avait été confiée et répéter la parole même du Maître : « *Quid potui facere vineæ meæ et non feci ?* » (1).

A M. Sureau — qui n'avait passé que cinq ans dans la paroisse qu'il avait fondée — succéda, après deux ans d'interrègne, M. Isaïe Barbeau, qui devait y faire un très long séjour. A vrai dire tous deux étaient contemporains, puisque ce dernier avait vu le jour trois mois plus tôt, le 1er février 1863, à Saint-Martin-de-Brem.

---

(1). *Semaine Catholique de Luçon* (du 18 juillet 1914). Article de M. l'abbé E. Goupilleau, curé-doyen de Palluau.

core plus remarquables. Elles représentent la mort du Juste. Le prêtre est là, qui lui apporte le bon Dieu : on voit le Saint Ciboire sur la table entre deux cierges ; le malade se relève sur sa couche, en apercevant, dans une vision consolante, la Vierge et l'Enfant Jésus qui, sur un nuage, viennent au devant de lui. Cette scène paraît avoir été inspirée par la mort de S. François Régis, se dressant soudain sur son séant à sa dernière heure pour s'écrier : « Que je suis heureux et que je meurs content ! Voici Notre-Seigneur et Notre-Dame qui viennent au devant de moi pour me conduire au fortuné séjour des Saints ? »

Le tout est encadré de fleurs d'une exquise facture, avec, à la partie supérieure, deux têtes d'anges dont l'une particulièrement, celle de droite, est louée par les connaisseurs, car elle représente à merveille l'esprit de prière et d'adoration devant Dieu. Cette œuvre avait été commandée et payée par Marie Nivault, comme l'attestait la pierre encastrée dans le mur à côté du rétable, et sur laquelle on peut lire encore (dans la cour de M. Léon Martineau) : « D. Marie Nivault sœur de la Charité de ce lieu a fait faire cet autel charitable et a légué à la fabrique 15 livres de rente pour un service annuel de 4 messes, le 10 mars ». Remarquons que cette dame n'était pas une religieuse ; on appelait « Sœurs de la Charité » celles qui s'engageaient à aller soigner les malades de la paroisse, dans la Confrérie établie par les Pères de Saint Vincent de Paul.

Ce sujet convenait bien à la Confrérie de la Charité ; c'est pourquoi cet autel fut appelé « l'Autel de la Charité », comme l'attestent les registres du XVII[e] siècle (1).

Georges Richard.
(Rosnay, mars 1947).

---

(1) Un autre rétable — moins remarquable — surmontait l'autel de la Vierge. Il était orné de fleurs avec deux têtes d'anges (dont l'une est à la Cure) placées à droite et à gauche de la statue de la Sainte Vierge. Ce rétable n'est plus dans la région ; la vente en fut faite à un antiquaire au moment de la démolition de l'ancienne église.

PAGES D'HISTOIRE RELIGIEUSE NOIRMOUTRINE

LA PAROISSE DE BARBATRE (1)

Chapitre Premier

Le sol et la population

D'après les géologues (2) l'île de Noirmoutier a subi, au cours des siècles, de nombreux et successifs bouleversements dans lesquels Barbâtre eut sa part.

Son sol en effet — depuis l'ère primaire jusqu'à la période quaternaire — porte les traces des diverses époques géologiques.

---

(1) Le signataire de ces pages — M. Ferdinand Guillet, de la Frandière de Barbâtre — qui s'est intéressé à l'histoire de son pays et a recueilli à ce sujet de nombreuses notes qu'il se propose de publier un jour, a bien voulu nous confier celles qui se rapportent à l'histoire paroissiale. Nous l'en remercions sincèrement, avec l'espoir que cette publication intéressera nos lecteurs et encouragera l'auteur à poursuivre ses recherches. Faut-il espérer aussi qu'elle décidera d'autres chercheurs à suivre son exemple ?

L'auteur nous excusera, si nous avons cru expédient d'ajouter quelques notes à son texte.

(2) Notamment : L. Bureau et G. Ferronnière (Notice explicative de la carte géologique détaillée de la France au 80.000e, feuille 117). J. Péneau : Remarques sur la feuille géologique (117) de Nantes. Témoins de transgressions marines quaternaires dans l'île de Noirmoutier (Bulletin de la Soc. des Sciences naturelles de l'Ouest de la France, 1927 et 1931).

Pradel et Martin : Histoire et carte géologique de la Vendée (Monographie agricole de la Vendée).

Charrier-Fillon : l'Ile de Noirmoutier. Etude de ses transformations (Poitou et Vendée, tome II).

Les roches cristallines (gneiss et granulites) qui forment l'ossature de la partie Nord (1), s'enfoncent à l'Est et sont recouvertes, dans le bois de la Chaize, par une plateforme de grès et de crétacé (2). Au sud de ces roches, se montrent çà et là des lambeaux de calcaire marin (3) — d'âge éocène comme les grès — mais la plus grande partie de l'île est recouverte par des terrains plus récents, sables et alluvions ; du côté oriental, maintes surfaces ont même été conquises sur la mer par le travail de l'homme.

Et cela suppose de multiples transgressions et régressions marines. Il est à croire qu'à une époque très éloignée toute l'étendue de la baie de Bourgneuf, le Noirmoutier actuel et les systèmes de rochers épars qui s'étendent assez loin à l'Ouest comme au Nord, étaient reliés au continent (4). Puis un retour de la mer — par l'effet des affaissements et des érosions — recouvrit les ilots de la baie de Bourgneuf, à l'exception des îles de Noirmoutier et de Barbâtre, qui se trouvèrent ainsi isolées du pays de Retz par le Fa, et des dunes de Monts

---

(1) Au Nord et Nord-Ouest, masse granitique, grossièrement arrondie, de 7 à 8 kilomètres de diamètre, reliée (sous la mer) aux rochers des Pères, de Martroger, du Pilier, des Chevaux, etc. ; limitée au Sud (dans l'île) par une ligne passant par le milieu du port de Noirmoutier, Luzay, La Ménisière, Guérande, Luzéronde et l'Herbaudière.

(2) Grès et poudingues d'âge éocène et crétacé cénomanien.

(3) Rattachés, à l'Ouest aux rochers des Bœufs, à l'Est à ceux de la Vendette et de la Préoire. Il y a lieu de signaler, sur le territoire de Barbâtre, un affleurement éocène à l'Est de la Frandière, et les *roches* (submergées) *de la Fosse*, à l'Ouest du village de ce nom.

(4) De fait, il y eut d'abord deux ou trois régressions marines, qui eurent pour effet d'abaisser successivement le niveau de l'Océan — qui couvrait d'abord toute la région — jusqu'à 12 mètres au-dessus du niveau actuel ; une quatrième régression le conduisit *à 30 mètres au-dessous de ce niveau*. Par suite, toutes les zônes littorales, submergées de nos jours, mais dont la profondeur est inférieure à — 30 mètres, devinrent continentales ; toutes les îles : Belle-Ile, Noirmoutier, etc., firent partie du continent, et le *Pélavé* fut porté à une altitude de 50 mètres au-dessus du niveau moyen de la mer. « Puis — environ 6000 ans avant J.-C. — débuta

par le goulet de Fromentine. Séparées longtemps l'une de l'autre par un détroit à la hauteur de la Guérinière, elles furent soudées par un isthme d'une assez grande épaisseur.

Depuis cette jonction le territoire de Barbâtre, limité et abrité à l'Ouest par un cordon de dunes, s'est agrandi considérablement à l'Est, grâce aux alluvions conquises sur la mer et qui forment aujourd'hui — protégées par de fortes chaussées — une vaste plaine fertile (1) En général les dunes actuelles occupent des emplacements plus ou moins éloignés de leur lieu d'origine.

La paroisse — et commune — de Barbâtre s'étend sur un long ruban qui va, en s'élargissant, de la Fosse à la Maison-Rouge, à 4 kilomètres et demi de la Guérinière (2) ; ce qui lui donne une longueur totale d'envi-

---

un mouvement inverse : enfoncement du continent et remontée de l'Océan jusqu'au voisinage du zéro actuel. Cette montée des flots engloutit toutes les formations littorales (falaises, grottes, cordons de galets, etc. qui s'étaient formées, y compris les habitats et les outils des hommes qui s'y étaient établis à l'époque précédente (époque de la pierre taillée : aurignaciens, solutréens, magdaléniens). Après une courte pose la ligne des rivages continua de monter pour atteindre 5 à 6 mètres au-dessus du niveau actuel. Cette dernière transgression, qui débuta vers 1000 ans avant J.-C., atteignit son maximum au V[e] ou VI[e] siècle de notre ère. Enfin un dernier mouvement de régression (achevé au IX[e] siècle) ramena l'Océan dans ses limites actuelles ».

(Voir J. Péneau : *étude citée).*

(1) La plupart de ces polders sont dus aux familles Boncheron, Lebreton, Jacobsen, etc. Un chapitre spécial leur sera consacré ainsi qu'au *Gois,* passage unique en son genre, qui fait partie du territoire de Barbâtre.

(2) Jadis — et jusqu'en 1839 — la Guérinière fit partie de la paroisse de Barbâtre. L'année précédente — dans la nuit du 24 au 25 février 1838 — la mer envahit brusquement le village de la Guérinière, vers le lieu appelé la Berche. L'inondation fut telle que la circulation se trouva interrompue et qu'il fallut se servir de bateaux pour aller d'une maison à l'autre. Pendant plusieurs jours toute la plaine fut couverte ; l'eau pénétra jusque dans les rues de Noirmoutier. Les dommages causés aux digues furent considérables.

ron deux lieues. Elle se compose du bourg et de plusieurs villages dont les maisons blanches, sans étage, sont adossées à des dunes et s'échelonnent au bord de la route qui traverse toute l'île du Sud-Est au Nord-Ouest (1).

Au Sud du bourg : la Fosse, la Frandière et les Onchères ; au Nord : le Bois-Gaudin et la Maison-Rouge (2). Ces villages — comme le bourg lui-même — ont peu de largeur et se composent le plus souvent d'une rangée de maisons, à droite et à gauche de la route. Il y a toutefois plusieurs groupements du côté Ouest, à cause sans doute de la protection qu'offrent les hautes dunes con-

---

(1) Sauf la *Bassotière*, située plus à l'Est, à l'entrée du Gois.

(2) Entre la Maison-Rouge et la mer existait autrefois un bois d'ormeaux, appelé le « Bois du Paradis ». Il comptait une trentaine de feux et était bordé de deux superbes rangées d'ormeaux et de mûriers, plantés en ligne droite de chaque côté du chemin. Le village commença à disparaître sous les sables vers 1822. Il se trouve actuellement enfoui sous les dunes. On a retrouvé les murs et la charpente de plusieurs maisons, près du moulin dit *la Potence* lequel a aussi disparu sous les sables (1871). Ces dunes, alors destructrices, protègent actuelllement les maisons placées à l'Ouest de la route, contre la mer toute proche, mais qui se trouvait jadis à 3 kilomètres de là. Le Bois du Paradis — rendez-vous de la population voisine — était un lieu de promenade, de jeux, de chants et de danses...

Le village de la Maison-Rouge — situé au Nord et à proximité du bourg — s'appelait autrefois la Petite-Hollande et le Petit-François (du nom de tènements conquis sur la mer à la fin du XVIII[e] siècle). La digue était à peine achevée qu'elle fut coupée par la mer. L'entrepreneur découragé vendit le terrain à un M. Duchesne, qui fit réparer la digue, partagea la propriété en marais salants et en terres de labour et y fit bâtir deux métairies qu'il appela la Petite-Hollande. Il y joignit le tènement du Petit-François (du nom de son précédent propriétaire, François Boucard). Bientôt des étrangers, attirés par le travail de culture, vinrent s'y installer : et le secteur compta une quinzaine de feux. Ce fut aussi un centre de commerce ; les navigateurs de la Loire, qui venaient à la digue avec leurs bateaux, prirent l'habitude d'appeler la nouvelle agglomération de maisons aux toits de tuiles

tre les mauvais vents. Quant au bourg il se trouve à peu près entièrement hors de la grande route actuelle. De fait il est traversé par l'ancienne, devenue ainsi une simple rue de Barbâtre (1).

Sur la côte Sud-Ouest s'étend une belle plage dite la « grande arée », quelque peu déclive à l'heure du flux, presque horizontale à basse mer.

En 1741, la population de Barbâtre s'élevait à 1.800 habitants. Peu d'années après la Révolution — au moment où François Piet rédigeait ses mémoires — Barbâtre, y compris le Bois-Gaudin, la Maison-Rouge et les Onchères, ne comptait qu'environ 150 feux ; la Frandière et la Fosse en comptaient ensemble 105 ; au total 250 à 260 feux, c'est à dire à peine un millier d'habitants. En 1862 la population avait doublé (286 feux à Barbâtre et ses annexes ; 165 à la Frandière et aux Onchères). En 1901 Barbâtre (y compris tous ses villages) comptait 495 feux, et 1715 habitants. En 1930 il y en avait 1.350 ; en 1946, 1.225.

Chapitre II

Les origines de la paroisse

Le texte le plus ancien — à notre connaissance — qui fasse mention, dans la forme traditionnelle, du nom, assez étrange (2), de notre paroisse, date de 1205. C'est

---

neuves : la Maison-Rouge. En 1904 la Maison-Rouge comptait plus de 50 feux.

(1) Dans la nuit du 3 février 1763 — pendant que se mourait M. Prioulleau, curé de Barbâtre (voir plus loin) — sévit un ouragan terrible. Les digues de la Frandière furent rompues en trois endroits ; la mer noya toutes les terres de la Fosse, de la Frandière et des Onchères ; le moulin des Onchères, un certain nombre de maisons, dont une dizaine du bourg, furent englouties et dévastées.

(2) Le *Pouillé de l'Evêché de Luçon* — publié vers 1860, par l'abbé Aillery — en indique plusieurs formes plus ou moins altérées (...). (Voir p. 10) :

1° Ecclesia Sti Nicolaï de *Berbata*. (Le texte porte même de *Berlata*, qui nous paraît une simple coquille). Et cela d'après le *Grand-Gauthier* (de l'évêque de Poitiers, Gauthier

la charte de fondation octroyée par Pierre IV (1) de la Garnache, à l'abbaye cistercienne Notre-Dame la Blanche, transférée depuis 1201 de l'îlot du Pilier sur le territoire noirmoutrin :

« ...Je donne encore et concède à ladite abbaye, à perpétuité, tout mon clos (ou *cloudy*) de Barbastre (2) et tout mon clos de l'île d'Héro, appelé le clos de Madame Gélose... et tous les lais de mer contigus auxdits clos... » (3).

Quelle était l'origine de ce vocable ? Nous trouvons dans les notes de Jules Piet (4) sur Bouin et Commequiers, que, suivant un ancien manuscrit intitulé : la *Coustume de l'isle de Boign* — recueillie en 888 et remaniée en 1421 — les ducs de Bretagne et les comtes du Poitou baillèrent cette île, qui avait été envahie (en 567) par la mer, à cinquante individus, moyennant la somme de 400 livres par an, à la charge de la retirer des eaux et de la mettre en valeur ainsi qu'elle était auparavant, Au nombre des concessionnaires figurait un *Grégoire*

---

de Bruges, mort en 1306), lequel ajoute cette correction : *alibi de Barbatri.*

2° Cure de St Nicolas de *Barbe ;* patron le prieur de *Moutiers-les-Mauxfaits (sic),* d'après le *Pouillé* de Gervais Alliot (1648), qui se plaît souvent à défigurer les noms de lieux et a dû confondre ici les *Moutiers* avec *Noirmoutier.*

3° « Ecclesia Sti Nicholay de *Barbata,* abbas de Torneo » ; d'après un *Pouillé* latin du XVIII[e] siècle, copié (?) sur un manuscrit du XIV[e] siècle.

4° Cure de S. Nicolas de *Barbasta ;* le prieur de *Noirmoutier,* curé primitif ; d'après Dom Fonteneau (XVIII[e] siècle).

(1) D'autres historiens disent Pierre V (Voir Ann. de la Soc. d'Emul., 1904, p. 190 et 223).

(2) « Dono iterum et concedo dicte abbatie, in perpetuum, totum *claudicium meum de Barbastre...* » Gélose était la femme de Pierre III (ou II ?) et l'aïeule du donateur.

(3) « ...necnon et *totas retractas maris,* dictis claudicio et terris contiguas... » Voici le texte de cette charte, publié par Viaud-Grand-Marais (dans la *Revue du Bas-Poitou,* p. 146 et suiv.), d'après François et Jules Piet, et Dom Lobineau. *Cf.* aussi Ann. de la Soc. d'Emul., 1904, p. 208-242.

(4) D'autres auteurs disent — avec plus de vraisemblance — que c'est aux *descendants* des cinquante chefs de

Barbastre. Il y avait des Barbâtre également à Beauvoir, et probablement aussi à Noirmoutier. Est-ce ce personnage (ou tel autre de sa famille) qui donna son nom — comme souvent il arrive (1) — au domaine qu'il avait mis en valeur ? C'est assez vraisemblable. D'où lui venait ce nom ? C'est ce qu'il est plus difficile de conjecturer (2).

Quoiqu'il en soit, une autre question se pose. A quelle époque remonte l'existence, sinon d'une paroisse, du moins d'un lieu de culte à Barbâtre ?

On peut d'abord affirmer que l'érection de l'église de Barbâtre (ecclesia de Barbatri) est postérieure à celle de Sainte-Marie de Noirmoutier (O. S. B.), puisque à l'arrivée de S. Philbert (vers 673), il n'existait dans l'île — d'après la tradition — que l'église Saint-Hilaire, proche le Vieil. La partie sud ne formait alors qu'une langue de terre sablonneuse et ne devait être que peu habitée. Sa population ne s'est accrue que lorsque des dessèchements successifs, ayant agrandi son territoire, ont appelé sur ce point de nouveaux habitants. C'est cet accroissement de population qui aura amené l'érection de l'église ; elle a dû être primitivement construite par les moines de S. Philbert, puisque, d'après le *Grand-*

---

famille qui avaient pris l'initiative de reconquérir l'île sur la mer — et y étaient parvenus — que lesdits seigneurs avaient octroyé cette charte.

Voir Luneau et Gallet : *l'Ile de Bouin*, p. 10-11 et 242-243.

(1) Ainsi Aimeri *Copechagne*, qui donna son nom à la *Copechagnière*. Et (ci-dessus) *François* Boucard, dont le domaine fut appelé le *Petit-François*. Voir également la Mothe-*Achard*, la Chapelle-*Hermier*, Château*briant*, etc.

(2) Est-il permis de supposer qu'en substituant au suffixe *atus* (barbatus), le diminutif, assez fécond dans la langue populaire, *aster* — qui a donné marastre, parastre, et plus tard bellâtre, blanchâtre, jaunâtre, etc. — on eût obtenu *barbastre* pour désigner une espèce de *barbu*. D'autres ont proposé *barba atra* (barbe noire). Impost — qui part de la géographie — fait dériver Barbâtre de *Barbarorum atrium*. Hypothèse assez peu vraisemblable du point de vue de la philologie comme de l'histoire.

Auguste Longnon (Noms de lieux de France, n° 2457) offre cette autre explication : « La ville de *Barbastre*, en Aragon.

Gauthier, elle avait pour patron l'abbé de Tournus et que, suivant Dom Fonteneau, le prieur de Noirmoutier en était le curé primitif (1).

D'autre part, le culte de S. Nicolas ne fut guère introduit dans notre région avant le milieu du XI[e] siècle (2). Et si ce saint évêque d'Asie-Mineure fut, comme il est vraisemblable, le premier titulaire de l'église barbatroise, il convient donc de reporter aux environs de 1100 (3) — peut-être après — l'organisation de la paroisse. Il est même probable que ce sanctuaire, dédié au protecteur des marins en péril, fut érigé à la même époque que les églises de la côte (St-Nicolas de la Chaume, St-Nicolas de Jard, St-Nicolas de Brem, de la Barre, de la Tranche, de l'Aiguillon, etc.). Les deux premières, dont il reste encore des vestiges, peuvent nous donner une idée de ce qu'était celle de Barbâtre.

Probablement cette église primitive eut-elle à souffrir, au cours de la guerre de Cent-Ans, des déprédations anglaises (4). D'après un inventaire des titres et papiers

---

fut conquise, en 1060, par les chrétiens sur les Sarrasins. La notoriété de cet événement — célébré par les chansons de geste — explique le nom de *Barbaste* (Lot-et-Garonne) et *peut-être ceux* de *Barbâtre* (Vendée) et de la *rue du Barbatre* à Reims ». Reste à savoir l'étymologie de *Barbastro !* Du reste ce nom — toponyme ou patronyme — était connu antérieurement dans notre région.

(1) Voir Aillery : *Pouillé*, p. 10-11.

(2) Pourtant il est question d'un prieuré de S. Nicolas, fondé dès le X[e] siècle, à l'Aiguillon par les moines philbertains de St-Michel-en-l'Herm.

(3) L'église St-Nicolas de la Chaize-le-Vicomte date de 1099. Celle de l'abbaye St-Nicolas d'Angers a été consacrée — par le pape Urbain II — en 1906. Il est vrai que l'abbaye avait été fondée en 1020. C'est en 1087 que le corps de S. Nicolas fut transporté à Bari ; mais un siècle plus tôt, des moines orientaux réfugiés y avaient apporté des reliques du saint.

(4) Notamment en 1342 et en 1358. Voir Loquet : *Les baronnies du N.-O. du Poitou.* (An. de la Soc. d'Emul., 1905, p. 112 et 144).

de la fabrique, dressé en 1742 (1), il existait une lettre du 10 août 1408 (signée Demandats), où il est dit que *l'église de Barbâtre, le grand autel et celui de Notre-Dame de Joye viennent d'être consacrés.* S'agit-il d'une reconstruction totale ou d'un simple agrandissement ?... Le laconisme du texte ne permet point de préciser.

De même — au cours de ce siècle et au siècle suivant — la pénurie de documents nous oblige à laisser dans l'ombre les faits — heureux ou malheureux — de notre histoire paroissiale.

La bulle de Jean XXII (13 avril 1417) qui partagea en trois diocèses l'immense diocèse de Poitiers et créa pour la région occidentale l'évêché de Luçon, fit passer dans cette dernière circonscription, avec le doyenné d'Aizenay, l'île de Noirmoutier et la paroisse de Barbâtre.

Un document pontifical (2) nous permet de consigner ici le nom de l'ecclésiastique qui fut vraisemblablement le second curé de cette paroisse après la création du nouveau diocèse.

Il s'appelait Messire Pierre Hilairet. Précédemment titulaire de la « chapelle de Murrière », il avait obtenu, le 10 juin 1430, à titre gratuit « deux bulles lui conférant l'église paroissiale de Saint-Nicolas de Barbâtre, dont les revenus sont de 20 livres tournois ».

Si ce texte nous laisse entrevoir la modeste condition du curé et le dénuement de la paroisse, il ne nous dit pas, malheureusement, quel était le prédécesseur de M^re^ Hilairet, ni qui lui succéda. De même, lorsque l'archidiacre Pierre Marchant visita, en 1533, la majeure partie du diocèse et s'avança jusqu'à Beauvoir, à Bois-de-Céné, à Saint-Jean-de-Monts (3), il laissa de côté les îles d'Yeu et de Noirmoutier, et, par suite, ne nous dit rien sur la situation religieuse de Barbâtre.

Trente ans plus tard, quand sévirent les guerres de

---

(1) Voir Piet. Recherches sur Noirmoutier, p. 79

(2) Voir au tome I^er^ des *Mélanges* (p. 89-90) : *Annates du diocèse de Luçon.*

(3) Aillery : *Pouillé* p. 2, 10-12 et 20-22.

religion, la fureur des Huguenots — qui, suivant le *Gallia christiana* (1), saccagèrent l'Abbaye Blanche et firent main basse sur plusieurs biens de la paroisse Saint-Philbert (2) — épargna-t-elle Barbâtre et laissa-t-elle l'église intacte ?

Chapitre III

L'époque moderne

Il nous faut aller jusqu'au milieu du XVII[e] siècle, pour retrouver, grâce aux registres paroissiaux, le fil — parfois ténu — de notre histoire religieuse...

Les anciens registres de Barbâtre — qui sont conservés à la mairie de Noirmoutier, parfois mêlés à ceux de Saint-Philbert — ne remontent pas au-delà de 1683. Il est possible que ceux de la période antérieure aient disparu lors de la descente — et des pillages — opérés dans l'île, en 1674, par les Hollandais (3).

En 1683 et 1685 c'est un « capucin, prédicateur de la d. Eglise » — le Père *Anaclette* (sic) — qui dessert la paroisse de Barbâtre « en l'absence de M. le Curé » (4). Celui-

---

(1) Tome II, col. 1443.

(2) Voir t. II des *Mélanges*, p. 90.

(3) Cf. t. I. des *Mélanges*, p. 418. « Pendant dix-neuf jours les Hollandais dévastèrent l'île du Nord au Sud.... incendièrent l'église paroissiale,... saccagèrent l'abbaye de la Blanche,... déchirèrent les livres d'églises, dispersèrent les archives... Le cartulaire fut enlevé par eux... »

C'est sur une feuille volante du registre de 1683 qu'on peut lire encore, presque effacée, une note attestant... que, lors de la prise de l'île, le nommé Jean Burgo (Burgaud) avait reçu l'ordre du Sieur de Ribouard, — Hugues de Faye, époux de Anne Imbert (cf. *loc. cit.*, p. 405 et 410-412) — receveur des domaines de l'île, de remplir deux coffres de papiers appartenant à la Seigneurie et de les embarquer sur une chaloupe.

(4) En 1683, il enterre Jeanne *Clérabic* (?), femme de Martin Durand ; en 1685, il conduit au cimetière une jeune fille de 18 ans, Louise Saulnier. Les registres de ces années-là in-

ci était alors — depuis combien de temps ? — Messire Pierre Macé. Il appartenait vraisemblablement à une famille noble assez répandue dans l'île (1). On trouve de temps à autre sa signature dans les registres de Noirmoutier.

En 1686, Mre Rousse — précédemment vicaire de Barbâtre — signe *prêtre, curé*. Mais nous ne savons si son prédécesseur avait changé de paroisse ou était décédé. Il eut successivement pour vicaires J. Brunet et Jean Symian. Ce dernier mourut en 1690. Mre Rousse qui rédigea l'acte d'inhumation (le 13 mai) y consigne ces précisions : « ...natif de Draguignan, ville de Provence, demeurant en cette île et *desservant la chapelle de l'Epine*, âgé d'environ 45 ans » (2).

Parmi les noms de familles le plus souvent répétés aux registres de cette période on lit : Lanuzet, *Commard* (3), Raguideau (4), Gendron, Renaud, *Garnier*, Laurent, *Viaud*, Couillon, etc.

---

diquent aussi comme vicaires Mre Rousse et Mre Joseph Guégou, lequel signe une fois « vicaire indigne ».

(1) Elle y comptait plusieurs branches : les Macé de Vaudoré, de la Barbelais, de la Salle, de Puytesson, de Beaulieu, etc., alliées aux Imbert, aux Le Maignen, aux Le Lou, aux Pyneau, aux Eveillard, etc. En 1690, nous trouvon Marie-Anne Macé, épouse de Josse Hertsfelt, « gouverneur des île et château de Noirmoutier ». Leur fille aîné, Marie-Anne-Suzanne, épousa — le 3 déc. 1701 — Louis-Jacques Crestot, écuyer, capitaine au régiment de Picardie, peu après gouverneur de l'île. En 1713 (13 juin), lors du mariage de leur cadette Marguerite-Suzanne, avec Nicodème Barbin, avocat au Parlement (fils de Joseph Barbin et de Jeanne Maublanc), « Josse *de* Hertsfelt, écuyer, sgr de la Pannière, était capitaine du château royal de la Ferté-Milon. Nous les retrouverons plus loin lors de la fondation de la chapelle de la Fosse.

(2) Cette chapelle — depuis peu construite — est mentionnée par Dom Fonteneau (1712) : « Chapelle de St-Jean de l'Epine : Monseigneur 600 livres, avec résidence ». (Voir *Pouillé* d'Aillery, p. 23).

(3) Le chanoine Commard de Puylorson, l'historien de Noirmoutier, appartenait-il à cette famille ?

(4) Le *Pouillé* d'Aillery (p. 23) indique la chapelle — ou légat des *Raguideau* — au grand cimetière de la paroisse St-Philbert : patron, *Louis Macé de la Barbelais*.

Au début des années 1690-1692, les registres sont rédigés par un certain nombre d'ecclésiastiques réguliers (1) ou séculiers (2). Mre Rousse est souvent absent, malade peut-être. Son nom disparaît complètement de février 1690 à mars 1691. Dans cet intervalle on rencontre le plus souvent la signature de Mre Massé (3), qui signe, vers la fin, « prêtre nommé à la cure de Barbâtre ».

Pourtant il ne dut en prendre possesion qu'au cours de l'année 1692, puisque la liste des « sœurs de la confrérie de la Charité (4) est en partie de la main et suivie de la signature de Mre Rousse.

Une malencontreuse lacune, à partir de 1694, ne nous permet pas d'en dire davantage.

Pourtant nous croyons savoir — grâce aux registres de Noirmoutier — que le successeur de Mre Rousse fut

---

(1) Notamment le P. Brillonet (ou Brillouet), religieux dominicain (1690-1691). Il reparaît par intermittence en 1692 et jusqu'en 1694. Il faisait probablement partie de la maison de Beauvoir.

Un autre signe : *Fr. Jacobus Dyonisius* (25 mai 1692).

(2) En avril 1690 plusieurs actes sont signés *Louis Mérien prêtre ;* entre 1691 et 1694, on trouve la signature de « M. Perrel, par la permission de M. le Curé ». En janvier 1692, un baptême et un mariage sont signés « Seudery, curé de la Mesleraie ».

(3) Il n'était pas de la même famille que Mre Pierre *Macé.* Il y avait alors dans l'île les *Massé* de la Touche, alliés aux Rebuffet.

(4) Probablement une des *cent-huit* établies par Mgr de Barrillon (1671-1699) (cf. *Mélanges,* t. I, p. 470). Voici, d'après le registre de 1692, les noms des *Sœurs* — c'est-à-dire des dames et jeunes filles — qui s'étaient engagées à visiter et à soulager les pauvres et les malades de la paroisse : Madame Maublanc, veuve ; Madame Maublanc (fille) ; Madame de la Roussière ; Mme Guercée ; Mme David ; Mlle Lucie de la Maugendrie ; Mlle Brigitte Béton ; Madeleine Pineau ; Marie Legaze ; Marie Guibert ; Louise Renaud ; Brigitte Viaud ; Marie Aury ; Catherine Charruau ; Louise Boyer.

Le nom patronymique des sieurs de la Roussière était *Dorineau* ; celui des sieurs de la Maugendrie, *Boucard.* Les Viaud étaient nombreux dans l'île ; ceux de Barbâtre avaient des alliances avec les Macé de la Barbelais, les Jolly de la Gabinière, les Dorineau, etc.

Mre Auger. Le 1er avril 1705, il assistait — avec son vicaire Mre Hassaud — aux obsèques de Mre « Louis Mignon, prêtre recteur de Noirmoutier, âgé de 48 ans, inhumé dans l'église.

Mre Auger dut quitter Barbâtre vers 1718. En tout cas — à la date du 2 juillet de cette année-là — Mgr de Lescure nommait à cette cure Mre Pierre Chauviteau de la Chalonnière (1).

C'est au début de son pastorat que Mre Josse de Hertsfelt (2), sieur de la Pannière, ancien « gouverneur des île et château de Noirmoutier », ancien « capitaine du château royal de la Ferté-Milon », revint, avec son épouse, Marie-Anne Macé de la Barbelais, s'installer à la Fosse de Barbâtre. Il y fit construire une maison qu'il habita pendant plusieurs années, durant les travaux d'aménagement des terrains appelés : *l'Enclos-Vieux*, *l'Enclos Second* et *l'Enclos Neuf*. Il y avait adjoint une petite chapelle — de 10 mètres sur 6 m 60 — dénommée *Notre-Dame du Refuge*. L'évêque autorisa la fondation par un acte du 18 octobre 1722 (3), et le vicaire de Barbâtre fut chargé d'y faire le service les dimanches et jours de fête. C'était une gêne pour le service paroissial. Aussi les habitants de Barbâtre s'opposèrent-ils à cette mesure. Alors pour apaiser le conflit, le seigneur de la Pannière, que son grand âge — il avait 95 ans (4) — em-

---

(1) *Registre des Collations de titres faites par Mgr Lescure* (à la date). La même année l'évêque de Luçon nommait chapelain de l'Epine (20 avril) Mre *Joseph Tireau ;* et (le 1er septembre) Mre *Pierre Gobin*, titulaire de « la chapelle des *Bouchauds* à Barbâtre ».

(2) Voir ci-dessus, p. 109 note 1.

(3) *Registre des Collations.* — Cette fondation comprenait « la maison ci-dessus indiquée, les deux tiers du produit du passage par bac de Fromentine et dix boisselées de terre labourable ».

(4) Il mourut deux ans plus tard et fut inhumé, le 11 février 1724, dans l'église de Noirmoutier. Il est qualifié « Josse de Hertsfelt, seigneur de la Pannière, ancien gouverneur de cette île, âgé de quatre-vingt-dix-sept ans » (Reg. de Noirm) Est-ce sa fille (ou sa petite-fille ?) qui devint duchesse de Bourbon-Condé, et fut marraine — en 1734 — de la « cloche moyenne » bénite par Mre Chaleil ?

pêchait d'assister aux offices dans l'église Saint-Nicolas, signa, avec son épouse, un acte de dotation dans lequel il priait l'évêque d'attacher à la chapelle un ecclésiastique, par eux désigné. Pour lui permettre de vivre honorablement et d'entretenir l'oratoire d'ornements et de tout ce qui était nécessaire au service divin, les fondateurs affectèrent : 1° la maison de la Fosse, avec ses dépendances ; 2° les garennes, autour de cette maison ; 3° la maison et dépendances du passager à Fromentine ; 4° les parts et portions qu'ils avaient dans les droits de péage ; 5° une boisselée de terre dans le Cloudy de la Fosse ; 6° deux tiers de charrue au tènement de l'Angle ; 7° dix boisselées de terre dans le Grand Cloudy ; 8° une rente de seize livres sur l'appartement des Eloux ; 9° sept livres sur l'appartement de Jean Baizeau, au bourg de Barbâtre ; 10° deux livres de rente sur l'appartement de la Frandière. « Les dits donateurs se réservent la nomination et la présentation à la dite chapelle pendant leur vie et la donnent, après leur mort, à Jean-Gabriel de Rorthays, seigneur de la Roche-Jourdain et de Saint-Révérend, époux de Laurence *Hertsfelde*, leur fille, et, après eux, à leurs plus proches héritiers ». (1).

---

(1) *Arch. de la Vendée.* — Voir *Sem. Cathol.*, 1883, p. 494. C'est le 24 août 1704, à Noirmoutier (cf. les registres) qu'avait été célébré le mariage de « Jean-Gabriel de Rorthays, écuyer, seigneur de la Roche de Saint-Révérend, fils de feu Jean-Gabriel de Rorthays et de Marie-Angélique d'Arcemalle, de la paroisse de Nalliers, avec demoiselle Anne-Laurence de Hertsfelt, fille de Josse de Hertsfelt et de Marie-Anne Macé ».

A la date du 19 juillet 1758, est inscrit le baptême de Josse, fils de Laurent-René de Rorthays, chevalier, sgr de Saint-Révérend et de Julie Cailleteau. Parrain et marraine, Josse de Rorthays, chevalier, seigneur de Saint-Révérend, *oncle paternel*, représenté par Laurent de Rorthays, son neveu, frère aîné de l'enfant, et demoiselle Marguerite Duhoux d'Hauterive, fille de Jean Duhoux d'Hauterive, lieutenant-colonel, chevalier de Saint-Louis, commandant pour le roi dans cette île.

Le Gérant : H. Rezeau.